



Enseignement agricole public

de La Martinique

legta.croix-rivail@educagri.fr

Connaitre le sol et maitriser sa fertilité

Lieu de formation : CFPPA Rivière-Pilote

FORMATION TOUT PUBLIC

Public et conditions d'accès:

- Être demandeur d'emploi
- Être salarié
- Retraité
- Bonne condition physique
- Compréhension de la langue française

Modalités d'inscription :

Fiche d'inscription à remplir au CFPPA de Rivière-Pilote

Votre statut :

Stagiaire de la formation professionnelle

Dates de la formation :

- Du 28 mars au 1^{er} avril 2022
- Du 25 juillet au 29 juillet 2022
- 14 novembre au 18 novembre 2022

Organisation de la formation :

- Formation de 24 heures soit 4 jours.
- De 8h00 à 15h00

Validation

- Un certificat de formation sera délivré à l'issue de la formation

Contacts et lieu de formation

CFPPA Rivière Pilote

0596 62 60 35

Mail : cfppa.riviere-pilote@educagri.fr

Site web: www.legta.croix-rivail.educagri.fr/

<https://croix-rivail.educagri.fr/>

Referent de formation:

Nicoletta MEPHANE

Objectif: Détenir les connaissances de base sur le sol et ses composants et assurer avec efficacité la fertilisation du sol pour assurer un bon rendement.



Modalité de financement de la formation

- Vous êtes salarié : Financement par le projet de transition professionnelle.
- Vous êtes demandeur d'emploi : Financement par la Collectivité Territoriale de Martinique et/ou pôle emploi
- Cette formation peut être aussi financée par fonds propres

Accès aux personnes en situation de handicap

- Référent handicap : laurent.zecler@educagri.fr
- Partenariat avec structures : MDPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI...

Cout de la formation

480€

Les modalités pédagogiques

Cours théoriques

- Documents papiers
- Powerpoint
- Vidéos travaux

Travaux pratiques

- Manipulation d'outil de jardinage
- Observation de sols
- Réalisation de fertilisation

Les principaux enseignements

Le sol

- Caractériser son sol
- Faire un profil du sol

La fertilité du sol

- Connaitre la fertilité du sol
- Interpréter une analyse de sol
- Faire un amendement

La fertilisation

- Mettre en place une fertilisation suivant les besoins de la plante
- Réaliser un apport d'engrais, de fumier ou de compost